



La Liberté  
1700 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 39'320  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 220.53  
N° d'abonnement: 220053  
Page: 17  
Surface: 23'744 mm<sup>2</sup>

## ENVIRONNEMENT

# La BCF lance le premier service bancaire CO<sub>2</sub> neutre de Suisse

**FRANÇOIS MAURON**

C'est une première suisse, et peut-être même mondiale. La Banque cantonale de Fribourg (BCF) met sur le marché un service bancaire sans empreinte carbone (CO<sub>2</sub> neutre), en l'occurrence celui qui regroupe les opérations d'e-banking. «À ma connaissance, c'est la première fois que l'on lance un service bancaire qui soit CO<sub>2</sub> neutre», confirme Werner Halter, de l'organe de certification Swiss Climate.

Le respect des bonnes pratiques en matière environnementale fait partie de la stratégie de l'établissement fribourgeois, assure Christian Meixenberger, membre de la direction générale. Et de citer les efforts entrepris pour responsabiliser les collaborateurs (promotion des voyages d'affaires en transports publics, incitation à économiser l'énergie, arrêt automatique des ordinateurs à 20h...). Par ailleurs, «faire de l'environnement est compatible avec la logique de réduction des coûts», poursuit-il. En clair: grâce au nouveau matériel et aux nouvelles technologies assurant l'e-banking de la BCF, l'ensemble de la chaîne de valeur du service coûte 10% moins cher qu'auparavant.

**Pas facile**, toutefois, de mesurer l'empreinte carbone d'une acti-

tivité aussi abstraite que l'e-banking. Pour ce faire, Swiss Climate a calculé le total des émissions générées tout au long du cycle de vie du service. L'empreinte globale peut ainsi être divisée en quatre composantes: les collaborateurs qui développent et exploitent l'e-banking; l'infrastructure informatique sur laquelle il repose; le réseau servant au transport de l'information; l'utilisateur final et son accès au service.

«Nous avons ensuite analysé en détail les émissions engendrées par ces différentes parties, pour concevoir et réaliser la nouvelle activité e-banking en vue d'une empreinte carbone minimale», note Christian Meixenberger. La BCF a ainsi pu apporter nombre d'améliorations. Elle a par exemple choisi un serveur émettant 40% de CO<sub>2</sub> en moins, optimisé certains logiciels, confié l'hébergement dans un centre de calcul - appartenant à Swisscom - à haute efficacité énergétique et opté pour un approvisionnement électrique avec du courant vert.

**En 2010**, la BCF a enregistré 1,750 millions de connexions et 13,6 millions de transactions en relation avec son service e-banking. Son nouveau système en ligne dégagea quelque 44 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, soit 3,2

grammes de CO<sub>2</sub> en moyenne par transaction. L'ancien service arrivait à une moyenne de 5,6 grammes par transaction, tandis que le paiement au guichet correspond à 935,2 grammes de CO<sub>2</sub>. Comme une réduction complète des émissions de gaz carbonique n'est évidemment pas possible, la BCF compense le solde (soit ces 44 tonnes par année) par l'achat de certificats de compensation dans un projet de reforestation dans la réserve de Kikonda, en Ouganda.

Le montant de l'investissement consenti pour mettre en place le nouveau service - cela a pris 15 mois - n'est pas communiqué. «Nous devons de toute façon moderniser notre système e-banking, qui datait de 1999. Cela fait donc partie d'un ensemble», relève Christian Meixenberger. Qui n'exclut pas de réduire l'empreinte carbone d'autres services de la banque à terme, «mais il faut des chaînes de valeur ajoutée, et ça prend du temps». A l'entendre, la banque n'a pas non plus cherché, par cet acte, à valoriser son image. «On ne décide pas d'être vert du jour au lendemain. Notre motivation est inscrite dans la philosophie de l'entreprise, nous voulons agir sur le long terme», conclut-il. |